



La surface intérieure de la roulotte fait un peu moins de 20 m². L'ensemble des affaires du couple est rangé dans des caisses. © Nicolas Rey

L'HABITAT MINI COMME CHOIX DE VIE

TÉMOIGNAGES Des Romands racontent leur préférence pour un logement minimaliste.

D — DANIEL GONZALEZ
 e plus en plus de Suisses s'intéressent aux minimaisons. Selon une étude de la Banque cantonale de Zurich parue en avril 2022, on observe actuellement une hausse de ce type de constructions. En tant que maison de vacances, ce type d'habitat fait déjà partie intégrante du parc immobilier des régions touristiques, le Valais étant même le champion en la matière – une minimaison sur cinq (20,1%) en Suisse se trouve dans ce canton. Mais la prise de conscience écologique qui incite à faire attention à ses besoins en termes de surface habitable d'une part et le manque de revenus qui rend difficile l'accession à la propriété d'autre part sont autant d'éléments qui poussent un nombre croissant de gens à en faire également leur résidence principale.

CHOIX DE L'AUTOCONSTRUCTION

Ce sont en partie pour ces raisons que Nicolas Rey a choisi de vivre dans une minimaison il y a deux ans. «Après des années de colocation on a décidé d'emménager ensemble avec ma compagne. Comme on ne voulait plus dépendre d'une régie, on a opté pour la propriété, mais on n'avait pas les moyens pour acheter.» Après avoir écarté l'idée de vivre dans une yourte, pas assez confortable à ses yeux, le couple de jeunes trentenaires se décide donc pour une roulotte. Mais pas question de l'acheter clés en mains, le Vaudois souhaitant la construire lui-même. Il quitte donc son emploi dans une boîte active dans les nouvelles technologies pour s'y consacrer à plein temps. Plus que la perspective peu réjouissante de voir le projet traîner et d'y sacrifier ses vacances durant plusieurs années, c'est surtout son

désir d'apprendre à construire un habitat le plus écologique possible qui a influencé ce choix radical. Et force est de constater qu'après un an de chantier l'ingénieur en sciences de l'environnement a réussi son pari, «même s'il reste quelques finitions à faire», précise-t-il. La minimaison est composée en grande partie de matériaux naturels, locaux et même recyclés dans certains cas. L'isolation est ainsi composée de laine de lin et de mouton, le plancher est en bois suisse et le toit en bardeau en mélèze récupéré sur un vieux chalet. Seuls les fenêtres, condition sine qua non pour disposer de double vitrage, et le poêle à bois, plus efficace et plus petit qu'un modèle ancien de seconde main, sont neufs.

La construction achevée, il fallait encore trouver un terrain, un défi auquel tous les propriétaires de «tiny» sont confrontés.



Nicolas Rey a décidé de quitter son emploi pour construire sa roulotte. Celle-ci a été montée dans une grange le temps de trouver son actuel terrain dans un camping. © Nicolas Rey



Hameaux

Des micro-villages d'habitats légers existent en France et aux États-Unis, comme ci-dessous à Washington.
© Inhabitat/Flickr

Pour l'instant Nicolas Rey et sa compagne ont installé leur roulotte dans un camping du canton de Vaud où ils vivent depuis le mois de juin en résidence secondaire. «Le camping est ouvert uniquement à la belle saison, on devra donc bientôt vivre ailleurs. On va se retrouver dans un appartement mal isolé et chauffé au gaz, alors que l'on pourrait passer l'hiver confortablement dans notre roulotte...»

DES HAMEAUX LÉGERS

Cette situation ubuesque, Christian Palma la connaît bien. Ce Vaudois, qui vit en résidence secondaire dans une caravane installée dans un camping, a cofondé l'Association pour l'habitat léger et les low-tech (HaLege) en 2019. Celle-ci regroupe des personnes qui vivent ou projettent de vivre dans des habitats minimalistes, de la tiny house à la yourte, en passant par la roulotte ou le dôme. «Ces gens vivent souvent grâce à la tolérance de cer-

«Le camping est ouvert uniquement à la belle saison. On devra donc bientôt vivre ailleurs.»

Nicolas Rey, propriétaire d'une roulotte

taines communes.» Une situation précaire contre laquelle lutte l'association. Son objectif: promouvoir l'habitat léger et lui permettre d'obtenir droit de cité. «Nous souhaitons créer les conditions optimales pour que ces gens puissent installer leur habitation et y résider en toute légalité.» Avec l'aide d'un juriste et d'un architecte, l'association a rédigé un guide destiné aux communes et détaillant notamment les aspects juridico-administratifs liés à ce type d'habitat. Le rêve avoué d'HaLege est de créer à terme ce qu'elle appelle des hameaux légers. Ces petits vil-

lages regrouperaient des habitations répondant aux mêmes critères: surface réduite (40 m² au maximum), matériaux naturels, low-tech, efficacité énergétique et réversibilité – elles doivent pouvoir être démontées facilement. Selon l'association, ces hameaux, contrairement à des quartiers de villas traditionnels, présentent de nombreux avantages: préservation du sol et de la biodiversité grâce à une densification douce, mixité intergénérationnelle et promotion des circuits courts. L'association s'inspire de ce qui se fait déjà en France depuis plusieurs années. Plus près de chez nous, Kleinwohnformen, l'association sœur d'HaLege en Suisse allemande, est parvenue à installer un petit groupe de tiny houses sur un terrain. «Nous sommes en train de constituer un groupe d'habitants. L'étape suivante sera de dénicher un terrain pour pouvoir implanter notre projet pilote», conclut le quinquagénaire. L'appel est lancé. ●

UN SYMBOLE DE STATUT SOCIAL

Selon l'Office fédéral de la statistique, la surface habitable moyenne par personne en Suisse se situe entre 47 et 50 m². Dans le cas de Nicolas Rey, qui vit dans une roulotte, cette surface est de moins de 20 m². «On n'a pas l'impression de manquer de place, c'est cosy. Mais il ne faut pas laisser traîner ses affaires!» Selon Selina Lutz, professeure et chercheuse au département d'ingénierie et d'architecture de la Haute école de Lucerne (HSLU), ce n'est pas la surface habitable, mais le concept de logement qui est déterminant. «Nous sommes habitués à avoir une pièce séparée pour presque chaque besoin. Ce n'est pas très efficace», explique-t-elle dans une interview sur le site de la HSLU. Et la chercheuse de citer la maison japonaise traditionnelle où les espaces multifonctionnels sont très courants. Ce clivage culturel tient à

un autre facteur. «En Suisse, un logement plus grand est pour beaucoup un symbole de statut social.»

Installée dans un camping, la roulotte ne peut pas être habitée en hiver.
© Nicolas Rey

